

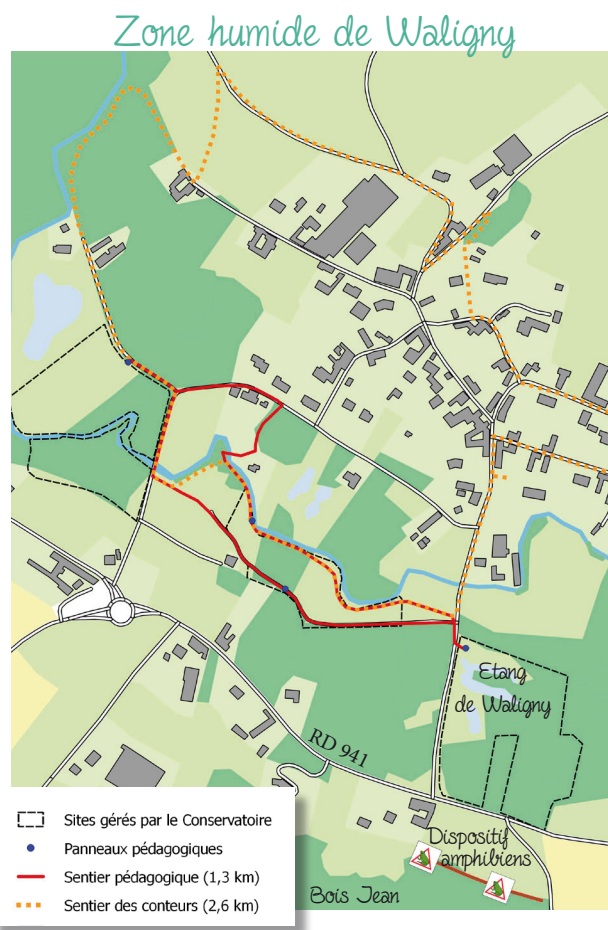


Opération Sauvons les grenouilles : bilan 2008 - 2018 du barrage temporaire pour amphibiens

L'histoire du barrage temporaire a débuté en 2008 avec un objectif : protéger les amphibiens. Mais cet ouvrage a également d'autres rôles. Depuis 10 ans, il est un formidable outil de sensibilisation à la fragilité des zones humides et une aventure humaine enrichissante pour des dizaines de bénévoles qui s'investissent chaque année. Un travail partenarial exemplaire s'est construit ici pour faire vivre et valoriser ce barrage temporaire.

Chaque année, à la fin de l'hiver, les amphibiens convergent en direction des zones en eau (étangs, mares) pour réaliser leur cycle de reproduction. C'est le cas sur le site de l'Étang de Waligny à Ligny-sur-Canche où des centaines de grenouilles, tritons et crapauds traversent la route pour atteindre le plan d'eau. Le franchissement de la route départementale très fréquentée était fatal à bon nombre d'entre eux.

Aussi, le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais, gestionnaire des zones humides de Waligny depuis 2005, a souhaité mobiliser un réseau de bénévoles pour installer et faire vivre un barrage temporaire pour amphibiens et ainsi les protéger d'une mort certaine. Avec le concours des acteurs locaux (Commune de Ligny-sur-Canche, association Bien vivre à Ligny, Groupe des naturalistes du Ternois, CPIE Val d'Authie), ce projet a vu le jour en 2008, première année de mise en place d'un barrage temporaire pour amphibiens.



Le transport des amphibiens, espèces protégées, lors des relevés des seaux est autorisé par l'obtention préalable d'un arrêté préfectoral, permettant, à titre exceptionnel, le transport de ces espèces.



Le barrage temporaire, comment ça marche ?

Les amphibiens passent l'hiver en forêt, et au printemps, migrent vers les zones humides, pour se reproduire. À Ligny-sur-Canche, la RD 941, route très passante, sépare la zone d'hivernage de celle de reproduction. Une tranchée est donc creusée et une bâche est installée sur le bord de la route pour empêcher les amphibiens de traverser et se faire écraser. Les crapauds, tritons et autres grenouilles sont guidés vers des seaux, il ne reste alors qu'à les relever chaque jour et à les déposer au bord de l'eau, de l'autre côté de la route.

Dès le début février, des bénévoles installent le barrage temporaire lors d'un chantier nature devenu au fil des ans une institution. Puis chaque matin, jusqu'à avril, des bénévoles se relaient pour vider les seaux qui se sont remplis d'amphibiens au cours de la nuit.

Pour le retour, inutile d'installer à nouveau une bâche, les passages sont beaucoup plus espacés dans le temps : certaines espèces vont ainsi passer l'essentiel de l'année en milieu aquatique (grenouilles vertes...), d'autres, plutôt en milieu terrestre, comme la grenouille rousse.



En 10 ans, plus de 5 000 amphibiens sauvés !

Le barrage temporaire, une aventure humaine...

L'installation du barrage temporaire réunit chaque année une vingtaine de bénévoles.

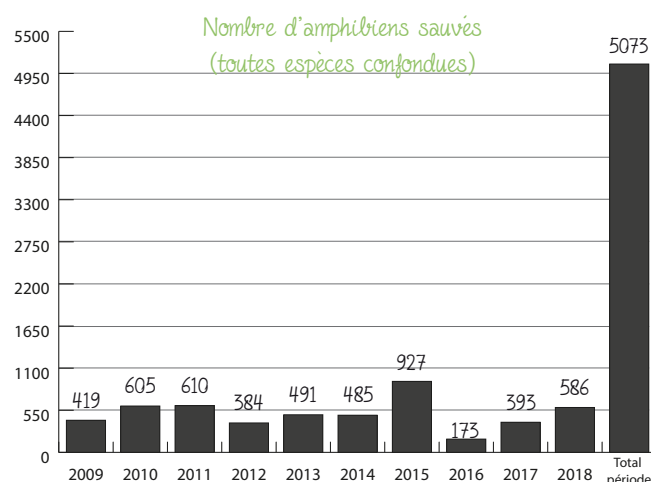
Les relevés quotidiens, planifiés en amont, sont assurés par :

- les bénévoles de l'association Bien vivre à Ligny de 2008 à 2018,
- la commune de Ligny-sur-Canche,
- les bénévoles du Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais,
- les bénévoles du Groupe des naturalistes du Ternois,
- les bénévoles de l'association la Linoise à partir de 2019.



Evolution des effectifs globaux relevés entre 2009 et 2018

Depuis son installation en 2008, le barrage temporaire a permis de sauver plusieurs centaines d'amphibiens chaque année. Un pic de plus de 900 animaux recueillis a même été atteint en 2015. Puis, comme observé sur d'autres barrages temporaires, le nombre d'amphibiens a atteint un seuil. On peut penser que celui-ci est pour partie lié aux limites naturelles du site (en nourriture par exemple). D'autres éléments d'ordre naturel peuvent également expliquer la fluctuation des effectifs d'une année à l'autre, avec la mort d'amphibiens lors des périodes d'hivernage (grands froids) et de reproduction (sécheresse) ou encore la présence de prédateurs. De nombreuses hypothèses sont envisageables mais n'ont pour le moment pas fait l'objet d'études scientifiques.

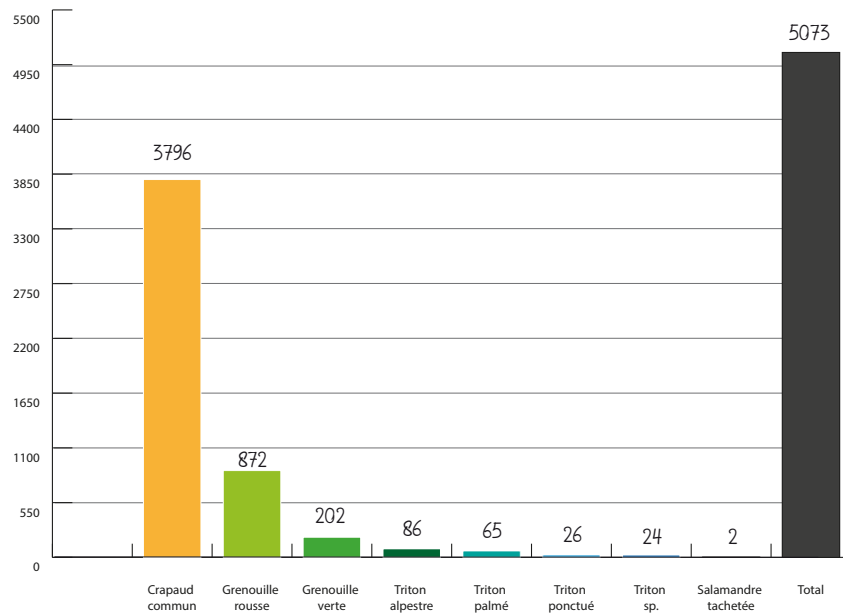


Batrachoduc ou barrage temporaire ?

Le batrachoduc est un système pérenne, avec un tunnel sous la route, qui permet la traversée des amphibiens dans les deux sens. Le barrage temporaire est un système, non pérenne, qui permet le passage dans un seul sens. Démontable, il nécessite chaque année, l'intervention de bénévoles.

Un barrage temporaire : 7 espèces protégées !

Nombre total d'individus observés par espèces sur la période



Crapaud commun



Grenouille rousse



Grenouille verte



Triton alpestre



Triton palmé



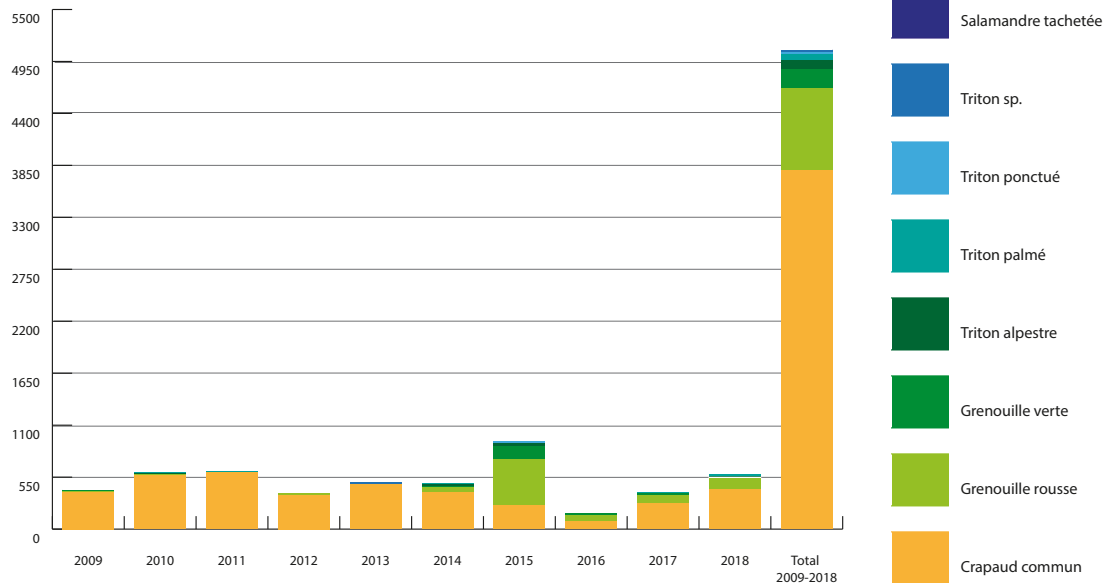
Triton ponctué



Salamandre tachetée

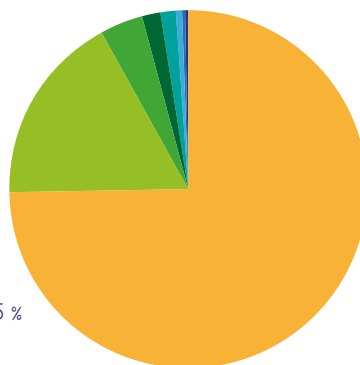
Répartition en nombre des espèces par année

Au fil des années, l'espèce la plus représentée parmi les amphibiens présents dans les seaux est le Crapaud commun. Toutefois, en 2015 (année record pour le nombre d'individus présents) une plus grande diversité d'espèces a pu être observée, avec une nette augmentation du nombre de grenouilles rousses et grenouilles vertes. Parallèlement cette même année, nous avons assisté à une baisse du nombre de crapauds communs.



Répartition en pourcentage des espèces sur la période (2009 - 2018)

- Crapaud commun : 74,8 %
- Grenouille rousse : 17,1 %
- Grenouille verte : 4 %
- Triton alpestre : 1,7 %
- Triton palmé : 1,3 %
- Triton ponctué : 0,5 %
- Triton sp.* : 0,5 %
- Salamandre tachetée : 0,05 %



* dont l'identification n'a pas pu être déterminée

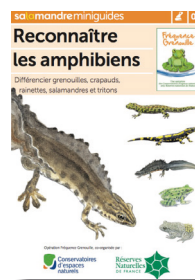




Un outil de sensibilisation grandeur nature !

Apprenez à reconnaître les amphibiens...

Triton ponctué ou Triton alpestre ? Grenouille rousse ou Crapaud commun? Le relevé des seaux est l'occasion pour les bénévoles d'identifier les amphibiens, de connaître leur cycle de vie et d'être sensibilisés à la protection de leurs habitats. Aussi, le Conservatoire d'espaces naturels propose régulièrement des animations pour vous emmener à la découverte de la faune et de la flore régionales. Retrouvez tous les rendez-vous nature proposés au grand public en consultant notre site web : www.cen-npdc.org/agenda.html



EN SAVOIR +

Grâce à ce petit guide, vous serez en mesure de reconnaître les amphibiens : www.cen-npdc.org/fichiers/Miniguide_Salamandre.pdf



« Fréquence Grenouille » est une opération du réseau des Conservatoires d'espaces naturels et Réserves Naturelles de France, soutenue par les Agences de l'eau. Elle donne l'occasion de sensibiliser la population à la nécessité de préserver les zones humides, milieu de vie indispensables à l'équilibre de notre planète.

Les zones humides sont de plus en plus rares et avec elles disparaissent de nombreuses plantes et animaux sauvages dont les emblématiques amphibiens. L'opération se déroule sur trois mois, pour mieux faire connaître les grenouilles, crapauds, tritons et ainsi permettre au grand public de découvrir les écosystèmes fragiles de nos régions.



S'INVESTIR ?

Vous voulez participer à l'installation ou aux relevés du barrage temporaire et rejoindre les bénévoles ? Faites-vous connaître !

Contactez-nous :
Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais
160 rue Achille Faniën - ZA de la Haye
62190 LILLERS
www.cen-npdc.org
contact@cen-npdc.org
Tél : 03 21 54 75 00

Les actions menées par le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais sont permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles et bénéficient de l'appui technique et financier de :

